

Mairie de SAINT-JUDOCE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2017

Salle d'honneur mairie de SAINT-JUDOCE – 20h30

Le 27 juin 2017, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à 20H30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Martial FAIRIER, Maire suivant la convocation du 22 juin 2017.

Etaient présents avec voix délibératives : M. FAIRIER Martial, M. DESPORTES Cyrille, M. HEUZE Philippe, Mme CHAMPALAUNE Rozenn, Mme LEMERCIER Dominique, M. HOMO Sébastien, M. LASSALLE Gilles, M. GABILLARD Jean-François, M. NIVOL René, M. LE FORESTIER Guillaume, M. JOUET Joël.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : M. ANDEOLE Jacky à M. LASSALLE Gilles, M. NIVOL Yannick à M. GABILLARD Jean-François.

Secrétaire de séance : Mme CHAMPALAUNE Rozenn est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 212-15 du CGCT.

<p><u>Nombre de conseillers municipaux</u></p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 11</p> <p>Votants : 13</p>

1 – FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE :

Désignation du secrétaire de séance : Mme CHAMPALAUNE Rozenn.

Approbation :

- du procès-verbal du 20/05/2017.

2 – INTERVENTION EXTERIEURE :

Afin de régler définitivement le solde financier des exercices 2015 et 2016 de la commune de Saint-Judoce envers le syndicat des écoles des Faluns – Jules Verne et définir le type de contrat à passer le vice-président du R.P.I. M. HERVET Axel a présenté la situation.

3 - DELIBERATIONS :

Indemnité du stagiaire :

Dans le cadre de stage d'initiation en entreprise, la commune de Saint-Judoce a signé le 16 juin 2016 une convention avec la Maison Familiale du paysage et de l'horticulture de Saint Grégoire et M. CORLAY Nicolas stagiaire pour l'année scolaire 2016/2017.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'attribution d'une indemnité d'un montant de 500 € (cinq cents euros) à M. CORLAY Nicolas, stagiaire.

Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) – convention multipartite :

L'association «Entreprise, Collectivités Territoriales, Insertion» l'E.C.T.I. propose un accompagnement auprès des communes pour l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde.

Après délibération, le conseil municipal, par 10 voix pour et 3 abstentions (M. DESPORTES Cyrille, Mme CHAMPALAUNE Rozenn, Mme LEMERCIER Dominique) autorise le maire à signer la convention multipartite groupement de commande formation « accompagnement d'un groupe de communes pour la rédaction de leur P.C.S ». et à effectuer les démarches nécessaires pour la rédaction de ce P.C.S.

4 - INFORMATIONS :

Point sur l'avancement des travaux :

- le « PATA » des routes communautaires a été réalisé en juin ;
- la pose de la borne d'incendie est reprogrammée en juillet 2017 ;
- M. HEUZE Philippe a présenté les différentes propositions concernant la fourniture et pose d'un ossuaire, d'un jardin des souvenirs, et d'une cave urne à l'intérieur du cimetière ;
- les travaux de fourniture et pose d'un faux plafond et d'un nouvel éclairage du bureau du maire ont été réalisés les 12 et 13 juin 2017.

Aménagement du bourg :

- l'analyse de la consultation concernant la MOE de l'aménagement du bourg est en cours.

Point sur le PLUI :

- une réunion publique a été programmée le 22 juin ;
- une rencontre bilatérale, commune – Dinan-Agglomération est programmée le 10 juillet 2017.

Dinan-Agglomération :

- présentation du conseil communautaire du 22 mai 2017 ;
- présentation du conseil communautaire du 26 juin 2017.

Le radeau utopique :

- le radeau utopique fait escale à Saint-Judoce le 29 juin 2017 ;
- la subvention à allouer à l'association « le radeau utopique » sera délibérée en septembre.

Une réunion publique est programmée le 1^{er} juillet 2017 à 10h30 salle d'honneur.

La planification des conseils municipaux :

- A partir de septembre 2017, les conseils municipaux programmés le mardi soir à 20h30 sont reportés au mercredi soir à 20h30.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Fin de séance : 22h55